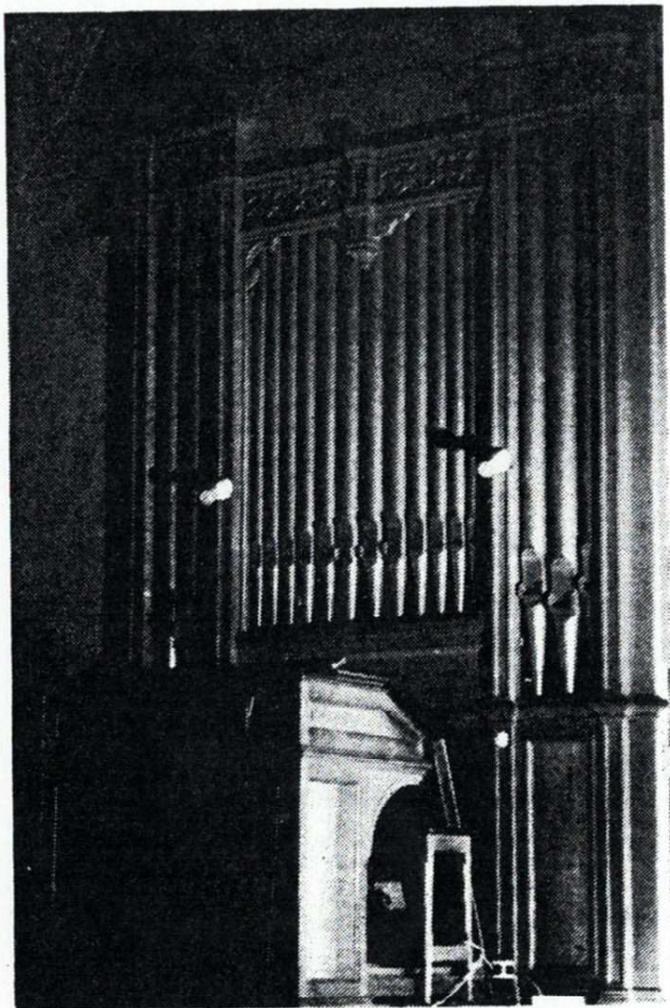


## Orgues romantiques et symphoniques de Suisse romande.

Comme indiqué dans notre numéro de mars dernier, nous allons dès maintenant présenter, au gré des articles fournis, divers instruments caractéristiques des esthétiques romantique et symphonique installés naguère dans nos régions. Tout prochainement, nos pages décriront par exemple les défunts instruments des cathédrales de Genève (Tschanun) et de Lausanne (Kuhn), édifiés au début de ce siècle. Pour l'instant, nous allons décrire brièvement l'instrument bien plus modeste construit à la même époque dans le sanctuaire de l'Eglise libre de Vevey. Le bâtiment ayant été démoli, il est inutile de se déplacer à Vevey pour visiter l'orgue ! Mais ce dernier, mis en vente par la commune en 1978, n'a pas été détruit pour autant. En effet, Bernard Heiniger le racheta pour le compte de l'Association culturelle de Désaignes (Ardèche). Il fut remonté au Temple de l'endroit, et nombreux sans doute sont nos lecteurs et lectrices qui ont pu l'y voir, où même l'utiliser lors des stages musicaux organisés en Ardèche précisément, sous la houlette de notre professeur d'orgue.

Grâce aux renseignements fournis tout récemment par M. Paul Cartier, de la maison Kuhn (qui dirigea le remontage de l'orgue à Désaignes), on peut maintenant donner les renseignements suivants au sujet de cet instrument :

Comportant une dizaine de jeux répartis sur 2 claviers et pédalier, il avait été construit par la firme parisienne Mutin - Cavallé-Coll en 1911, pour un prix total de Frs. 13'000.- . De cette somme, Frs. 4'000.- (un montant très considérable pour l'époque) avaient été offerts par un admirateur fanatique de la célèbre manufacture, le pasteur Maury de Paris. A n'en pas douter, ce geste généreux expliqua le choix de la paroisse !



L'orgue Mutin - Cavallé-Coll de Vevey (1911).

On peut ne pas être enthousiasmé par l'aspect de ce buffet...

(Photographie prise au moment du démontage de l'instrument.)

Particularité exceptionnelle pour l'époque et nos régions, la firme parisienne construisit un instrument intégralement mécanique, avec sommiers à coulisses. Cela justifie pleinement le fait d'en parler ici, et rappelle si nécessaire qu'il ne faut pas obligatoirement amalgamer traction pneumatique et esthétique romantique ou symphonique. Cette fidélité aux traditions classiques était d'autant plus remarquable que quelques années auparavant Mutin avait installé dans la localité toute proche de Chexbres un instrument caractérisé par un insolite système mixte pneumatique/mécanique. Mais on peut aussi dire qu'en ce début de 20e siècle, Mutin avait absolument refusé d'envisager l'édification d'un instrument pneumatique pour la cathédrale St-Pierre de Genève. Avait-il été à court de commandes au moment de proposer l'instrument de Chexbres ?? Disons alors entre parenthèses que cet instrument de Chexbres ne se porte pas si mal, puisqu'il vient d'être restauré par la Manufacture de St-Martin NE, et rétabli dans son état d'origine du point de vue de la composition (nous aurons l'occasion d'en reparler).

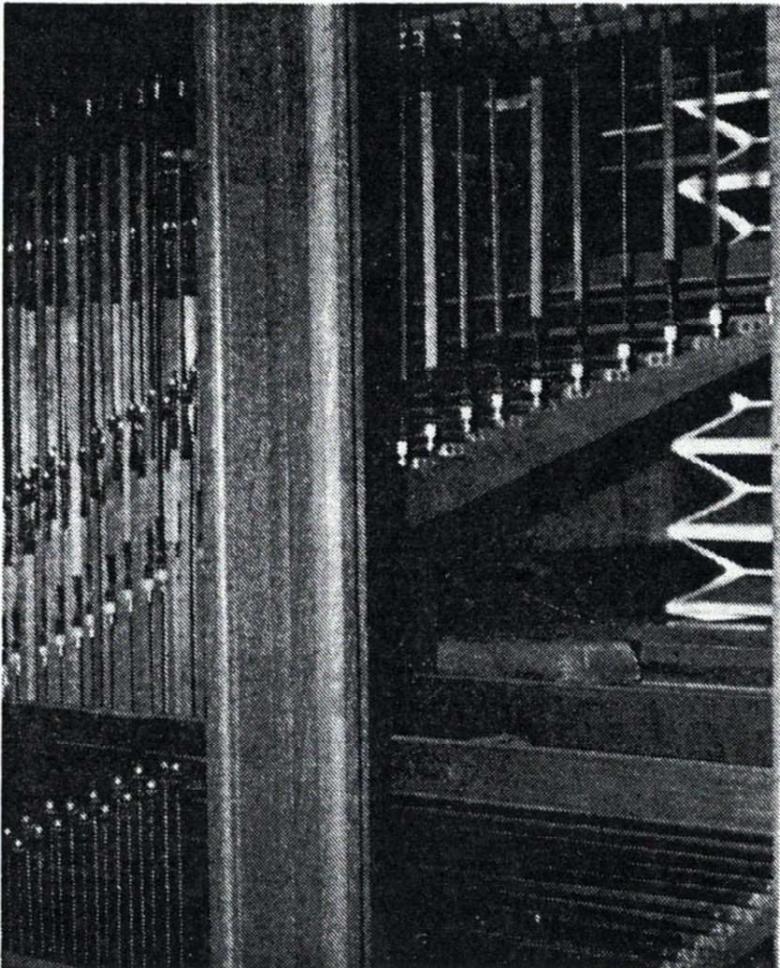


Une "étiquette" prestigieuse.

Voici, pour l'orgue de Vevey, la composition d'origine:

<u>Grand-Orgue (I)</u>		<u>Récit expressif (II)</u>	
Bourdon	16'	Cor de Nuit	8'
Montre	8'	Gambe	8'
Flûte harmonique	8'	Voix céleste	8'
Prestant	4'	Flûte octaviante	4'
<u>Pédalier</u>		Nasard	2 2/3'
Soubasse	16'	Basson	8'
(transmission du Bourdon 16' G0)		<u>Accouplements et tirasses:</u>	
		II/I, II grave/I	
		I/P, II/P	
		Appel Basson	

Après quelques dizaines d'années, l'instrument avait été remanié par le facteur genevois Tschanun, mais il n'y a pas lieu d'en parler ici dans le détail. Dans l'actuelle atmosphère néo-romantique ou néo-symphonique perceptible ici ou là, c'est en effet l'état d'origine qui justifie l'intérêt qu'on peut porter à cet orgue. Disons tout de même que Tschanun a surtout procédé à des adjonctions (souvent dépendantes du système pneumatique tubulaire), ce qui a laissé la structure originelle pratiquement intacte.



Une mécanique qui donne confiance !

(GO et Pédale)

L'instrument de Vevey était en fait une version à peine étoffé de l'orgue de salon Mutin "modèle standard", tel qu'on peut en trouver la composition dans l'ouvrage réédité de E. Rupp (*Die Entwicklungsgeschichte der Orgelbaukunst*, G. Olms Verlag, Hildesheim/New York, 1981, p. 304). Voici cette composition:

Grand-Orgue (I)

Salicional	8'
Flûte harmonique	8'
Prestant	4'

Pédalier

Soubasse	16'
----------	-----

Récit expressif (II)

Cor de Nuit	8'
Gambe	8'
Voix céleste	8'
Flûte octaviante	4'
Plein-Jeu	4 rgs
Basson	8'

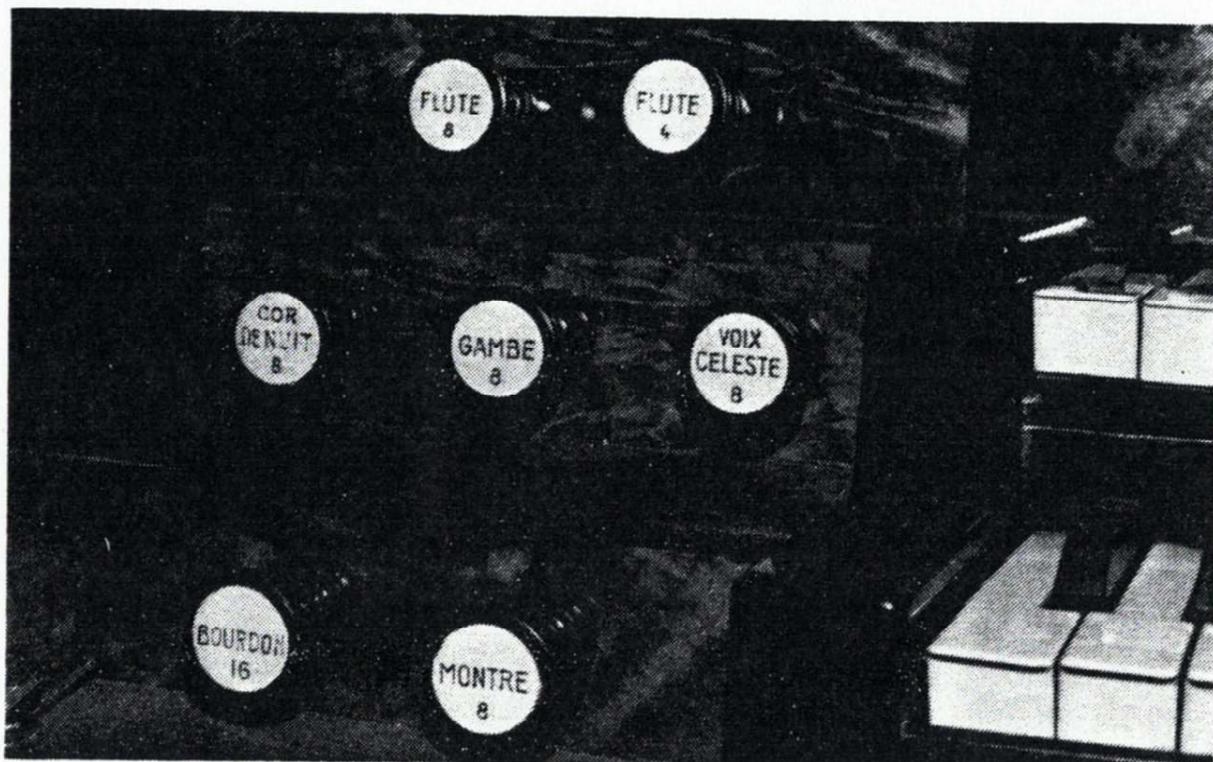
Trémolo Récit

Accouplements et tirasses:

II/I, II grave/I  
I/P, II/P

La parenté est évidente !

Mis au courant de la préparation de cet article, M. George Lhôte (dont le savoir encyclopédique n'est plus un secret pour personne.....) nous a rappelé que l'un des premiers titulaires (sinon même le premier titulaire) du Mutin - Cavaillé-Coll de Vevey avait été François Demierre (1893-1976), qui devint par la suite fidèle organiste titulaire de St-Martin à Vevey. D'après les indications dignes de foi du fidèle concierge de l'église, M. Lhôte peut également affirmer que l'orgue fut installé en le temps record d'une semaine, par Jean Perroux, monteur et harmoniste de la manufacture parisienne. Son travail terminé, ce personnage s'installa à la console, joua la rengaine bien connue dans la Ville Lumière *Viens poupoule.....*, puis quitta les lieux sans plus tarder !



Une console qui s'inspirait de modèles célèbres.  
(Les deux Flûtes étaient des adjonctions  
de Tschanun, à la pédale.)

Charles Mutin (1861-1931) était entré comme apprenti auprès de la firme Cavaillé-Coll à l'âge de 14 ans, en 1875. Après 13 ans de formation, il s'installa à son propre compte, en Normandie, pour une dizaine d'années. Aristide Cavaillé-Coll (1811-1899) ayant été un organier génial mais un piètre homme d'affaires, Mutin reprit ensuite sa firme, alors en pleine déconfiture (1898). Il fit sans doute là une très bonne affaire, car il réussit rapidement à redresser la situation financière, et ne fut guère affecté, au début de ce siècle, par la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Si le nom de Cavaillé-Coll jouit actuellement d'un regain d'estime indéniable dans le monde organistique, qu'en est-il alors de celui de son successeur ? Emile Rupp, dans son ouvrage cité plus haut, dit grand bien de Mutin (sans doute sous l'influence de ses sentiments admiratifs pour tout ce qui touchait à la facture d'orgues française). Le très prude Charles Tournemire (organiste de la basilique Ste-Clotilde à Paris) s'offusquait quant à lui des écarts de conduite et des bonnes fortunes de l'organier, ce qui fait d'ailleurs encore sourire un maître organiste parisien à la célébrité bien établie. Il y a en effet à son avis bien plus grave que cela: Mutin aurait abîmé certains instruments...! Dans son *opus magnum* consacré récemment à Cavaillé-Coll (Ed. de la Flûte de Pan, 1984, p. 341), Claude Noissette de Crauzat n'a pas non plus été très tendre à l'égard de Mutin: "(...) Le rôle de ce personnage apparaîtra toujours douteux, d'autant qu'il ne saura pas faire évoluer esthétiquement ses instruments, et qu'il entraînera l'orgue symphonique dans une voie sans issue." Nous aurons évidemment l'occasion de reparler de Charles Mutin et de la tradition Cavaillé-Coll en présentant prochainement l'orgue de Chexbres.